

# Société des institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **53 (1924)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

du cartonnage comprend 29 élèves ; celle des travaux à l'établi (menuiserie), 30 élèves ; l'école active du degré inférieur a 21 élèves ; 35 élèves sont au degré moyen et 13 au degré supérieur. Le degré supérieur de l'école active, qui correspond, par son programme, à l'école secondaire, travaille au laboratoire de chimie du Technicum. Dans quelques jours, ce sera le tour du laboratoire de physique. Au nombre des participants, il y a deux religieux et douze Sœurs théodosiennes.

---

## SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

---

### Notre retraite annuelle

Une bonne nouvelle qui réjouira nos chères institutrices :

S. G. Mgr Besson a bien voulu accéder à la demande que notre Comité s'est permis de lui adresser et nous accorder l'inestimable faveur de prêcher lui-même la retraite annuelle des institutrices.

Cette nouvelle preuve d'intérêt et de sollicitude de la part de notre évêque vénéré nous a profondément touchées. Vous aussi, chères amies, partagerez nos sentiments de respectueuse reconnaissance en apprenant que Monseigneur veut bien nous consacrer les trois seules journées dont il pouvait disposer pendant ces vacances.

Nous réitérons donc l'amicale et pressante invitation que nous vous adressions ces années dernières en pareille circonstance. Nous n'insisterons pas, car nous savons que, chacune d'entre vous, avec l'élan de son cœur et de sa piété, et au prix de n'importe quel sacrifice, s'empressera de venir prendre sa part des faveurs spirituelles et des précieuses directions réservées aux heureuses retraitantes du Cénacle.

La Villa Miséricorde nous réserve, selon ses traditions le plus bienveillant accueil, et s'organise pour recevoir toutes les institutrices qui se présenteront si nombreuses soient-elles.

La retraite commencera le samedi 13 septembre à 4 heures, et se terminera le mercredi 17, dans la matinée.

Le prix, pour chambre et pension, — car il est entendu qu'il s'agit d'une retraite fermée, — est fixé à 15 fr. pour la durée de la retraite.

Prière d'adresser les inscriptions, dès maintenant, à Madame la Supérieure de la Villa Miséricorde, Fribourg.

*Le Comité de la Société des institutrices.*

---

Il faut *forcer* les élèves à vous entendre. Un maître ennuyeux ne fait guère plus de bien qu'un maître mort. Il faut que les enfants dans la classe trouvent plus facile d'écouter que de dormir, plus facile de comprendre que d'être distraits, plus facile d'être émus que de rester froid.

P. BERNARD VAUGHAN.